



eip-agri
AGRICULTURE & INNOVATION

Le réseau PEI-AGRI

funded by



European
Commission

Table des matières



PEI-AGRI : promouvoir l'innovation dans l'agriculture	3
Repérer les opportunités de financement pour stimuler l'innovation agricole	5
Le EIP-AGRI Service Point : créer un réseau entre tous les partenaires	7
Infographie du réseau du PEI-AGRI	8

Cette publication a été créée par le EIP-AGRI Service Point
Brochure: Le réseau du PEI-AGRI, février 2014
Images: EIP-AGRI Service Point, Shutterstock
Plus d'informations: www.eip-agri.eu
Remerciements à la Région Aquitaine et
au Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et
de la Forêt pour la traduction



Europe 2020, vers une économie intelligente, durable et inclusive

Europe 2020 est la stratégie de croissance de l'Union Européenne (UE) pour la décennie.

Dans un monde en évolution, l'économie européenne doit devenir intelligente, durable et inclusive. Ces trois priorités devraient aider les pays de l'UE à proposer à leurs citoyens un système économique solide et des opportunités d'emplois décents.

L'Union Européenne a défini 5 objectifs, devant être atteints en 2020, sur l'emploi, l'innovation, l'éducation, l'inclusion sociale, l'énergie et le climat. La stratégie souligne l'importance de la recherche et de l'innovation pour préparer l'Europe aux défis de demain. Jusqu'à présent, cinq Partenariats Européens pour l'Innovation (PEI) ont été lancés dans différents secteurs : le vieillissement actif et en bonne santé, l'eau, les matières premières, les villes et les collectivités intelligentes ainsi que l'agriculture. Tous les PEI sont axés sur les bénéfices sociétaux et une modernisation rapide. Ils soutiennent la coopération entre les partenaires de la recherche et de l'innovation afin qu'ils parviennent à des résultats meilleurs et plus vite. Le Partenariat Européen pour l'Innovation agricole (PEI-AGRI ou « EIP-AGRI » en anglais) a été lancé par la Commission Européenne en 2012.





PEI-AGRI : Promouvoir l'innovation en agriculture

Le PEI-AGRI est une approche nouvelle visant à soutenir les secteurs agricole et sylvicole afin qu'ils deviennent plus productifs, plus durables et à même de relever les défis comme la concurrence toujours plus vive, la volatilité des prix des marchés, le changement climatique, les règles environnementales plus strictes.

Le PEI-AGRI se concentre sur la création de partenariats et la mise en relation d'acteurs au sein du réseau du PEI-AGRI au travers d'actions visant l'innovation, telles que les Groupes Opérationnels et les « Focus Groups » (groupes de réflexion). Différents acteurs de l'innovation, de l'agriculture et de la sylviculture - agriculteurs, conseillers, chercheurs, entreprises de l'agroalimentaire, ONG... vont travailler ensemble, partager leurs idées, transformer les connaissances en solutions innovantes pouvant être plus aisément mises en pratique.

En unissant leurs forces, l'ensemble des acteurs impliqués débouchera plus rapidement sur des résultats. Le PEI-AGRI contribue à la diffusion de toutes les connaissances - nouvelles ou existantes - importantes en matière d'innovation agricole au travers de l'Union Européenne. Ainsi, lorsqu'un expert roumain développe une solution utile pour un agriculteur espagnol, l'objectif est que ce dernier puisse accéder à l'information le plus rapidement possible.





Repérer les opportunités de financement pour stimuler l'innovation agricole

Avoir une idée innovante est une chose, la transformer en réalité en est une autre. Différents types de financements sont disponibles pour le démarrage de projets, dans le cadre des Programmes de Développement Rural (PDR) d'une part et de la politique de recherche et d'innovation de l'UE (Horizon 2020) d'autre part.



PEI-AGRI et Développement Rural

Il revient aux États Membres ou aux régions de décider comment soutenir les projets d'innovation au travers de leurs Programmes de Développement Rural (PDR). Ils peuvent apporter un soutien à la création de Groupes Opérationnels travaillant à des projets pilotes, au développement de nouveaux produits, à la coopération entre petits opérateurs, à la promotion de leurs activités... Les PDR peuvent aussi offrir un soutien aux projets de transfert de connaissances, les services de conseil, les investissements, la création de réseaux, et le financement des services de soutien à l'innovation.

Chaque État Membre (ou dans certains pays, les régions) décide des priorités de leur soutien : problématiques spécifiques, domaines d'action ou groupes d'acteurs ciblés. Toutefois, tous les Groupes Opérationnels en Europe doivent contribuer à un secteur agricole et/ou forestier productif et durable.



• Mise en place des Groupes Opérationnels

Les Groupes Opérationnels (GO) sont des groupes organisés au niveau local de différents acteurs (agriculteurs, sylviculteurs, chercheurs, conseillers, entreprises, ONG, ...), constitués pour trouver des solutions innovantes à un problème ou question commun. La taille et la composition des GO dépendent du projet. En outre, un GO peut être totalement différent d'un autre. Les résultats et les savoirs développés par un GO doivent être partagés via le réseau PEI-AGRI, au bénéfice de l'ensemble du secteur.

Si vous avez une idée innovante, nous vous recommandons de prendre connaissance des soutiens prévus dans le PDR de votre région. La liste de l'ensemble des autorités de gestion de l'Union Européenne est disponible sur le site du Réseau Européen de Développement Rural (<http://enrd.ec.europa.eu/fr>).



Exemple

Un agriculteur constate que plus de la moitié de sa récolte de pêches n'est finalement pas commercialisée en raison de fruits abîmés. Il vérifie avec les autres agriculteurs et acteurs impliqués dans la chaîne de distribution au consommateur. Ensemble, avec un chercheur et l'appui d'un conseiller, ils décident de créer un GO pour trouver comment intervenir dans la chaîne de distribution et empêcher que cette situation ne se reproduise.

 [Brochure sur les Groupes Opérationnels](#)



• Les services de soutien à l'innovation

Parfois, il ne suffit pas d'apporter seulement un financement à des groupes coopérant dans des projets d'innovation. Les services de soutien à l'innovation et le courtage jouent alors un rôle crucial pour l'émergence de nombreux projets dignes d'intérêt. Ils peuvent jouer un rôle moteur dans le développement d'initiatives visant à rapprocher des acteurs autour d'un intérêt, d'une idée, dans la recherche d'une solution innovante à un problème commun. Ces activités peuvent être soutenues par les PDR.

Le courtage peut être la clé du démarrage d'un projet innovant. Par-delà le montage de projets, les services de soutien à l'innovation peuvent, en s'appuyant sur des réseaux ou des groupes thématiques, faciliter la mise en relation d'acteurs autour de défis spécifiques à un secteur. D'autres invitent des spécialistes ou des parties intéressées à travailler sur des sujets potentiellement innovants.

Exemple

Un consultant privé propose des services de soutien à l'innovation. Il rencontre régulièrement des entreprises locales, des agriculteurs, des organismes de recherche et des universités. Au cours de l'une de ses visites chez un viticulteur il repère une idée innovante qui mérite d'être explorée. Il rassemble tous les acteurs potentiellement intéressés afin de connaître leur intérêt à s'impliquer dans un projet commun. L'exploitation viticole, une université et une entreprise d'embouteillage décident de travailler sur cette idée. Le consultant étudie les possibilités de financement et accompagne la formalisation du projet.

 *Brochure sur les services de soutien à l'innovation*



PEI-AGRI et politique Horizon 2020 de Recherche et d'Innovation :

Horizon 2020 est le programme cadre de l'Union Européenne pour la Recherche et l'Innovation. L'un des thèmes d'intérêt du programme Horizon 2020 pour les secteurs agricole et forestier est le défi sociétal: « Sécurité alimentaire, agriculture et sylviculture durables, recherche marine et maritime et dans le domaine des eaux intérieures, et bioéconomie ». En plus des projets de recherche et d'innovation classique, la première proposition Horizon 2020 pour 2014-2015 inclut plusieurs opportunités de soutien à des projets d'innovation multinationaux en agriculture, au travers de réseaux thématiques et des projets multi-acteurs. Ceux-ci impliquent des acteurs tels que des agriculteurs, des conseillers, des chercheurs, des entreprises de l'agroalimentaire... Ces projets produiront de la matière et/ou des outils aisément accessibles à des utilisateurs finaux et partagés via le réseau du PEI-AGRI.

Exemple

Des groupes constitués d'agriculteurs, d'entreprises de gestion d'effluents d'élevage et de centres de recherche en Belgique, au Royaume-Uni, en Suède et en Lettonie se rassemblent dans un réseau thématique sur « la gestion durable des effluents ». Ils partagent et cartographient les bonnes pratiques, résultats de recherche et utilisations de solutions innovantes. Basé sur le partage de connaissances, le réseau organise une approche uniforme de la gestion durable des effluents. Une vidéo explique l'approche et propose aux agriculteurs et aux entreprises de gestion des effluents partout en Europe d'utiliser cette nouvelle forme de gestion. Les résultats sont largement diffusés auprès de l'ensemble des acteurs impliqués.

 *Brochure sur Horizon 2020*





D'autres opportunités de financement

Les PDR soutiennent en premier lieu les GO et les services de soutien à l'innovation dans un pays ou une région, le programme Horizon 2020 finance les projets multi-acteurs et les réseaux thématiques impliquant des partenaires issus de plusieurs États Membres.

D'autres politiques, telles que la politique régionale de l'UE via le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le fonds de cohésion ou encore la politique d'éducation, offrent des possibilités supplémentaires. Une part significative du budget du FEDER est allouée à des mesures en faveur de projets innovants en lien avec l'agriculture et la sylviculture, la compétitivité des PME et la transition vers une économie à faible émission de carbone. L'un des objectifs stratégiques des politiques d'éducation et de formation est de favoriser l'innovation, notamment entrepreneuriale, à tous les niveaux d'éducation ou de formation.

- Le FEDER : http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/funding/erdf/
- Le fonds de cohésion: http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/funding/cohesion-fund/
- La politique d'éducation : http://ec.europa.eu/education/index_fr.htm

Les politiques régionales et nationales proposent également des possibilités de financement complémentaires aux politiques européennes.

Les entreprises privées peuvent participer au PEI-AGRI et être partenaires de Groupes Opérationnels. Elles peuvent apporter des co-financements et des savoir-faire tout en bénéficiant des résultats de la coopération.

Le réseau du PEI-AGRI fonctionne également comme un moyen de collecter les besoins de recherche exprimés par des agriculteurs et des sylviculteurs, afin de les inclure dans l'agenda de la recherche.





Le EIP-AGRI Service Point : relier tous les partenaires dans un réseau

Le réseau du PEI-AGRI offre une large gamme d'outils pour vous aider à aborder les questions auxquelles vous êtes confronté.

La Commission Européenne a mis en place le EIP-AGRI Service Point en 2013 pour soutenir le réseau du PEI-AGRI.

Les objectifs du EIP-AGRI Service Point sont : le partage de connaissances, la mise en relation d'acteurs et la contribution aux défis au travers d'événements tel que des conférences, des « Focus Groups », des ateliers et des séminaires, la plate-forme interactive de l'innovation sur le site web, le soutien aux partenariats et des fonctions d'assistance technique. Il vise en premier lieu à stimuler les interactions entre toutes les parties impliquées dans le réseau PEI-AGRI : agriculteurs, sylviculteurs, chercheurs, conseillers, ONG, États-Membres, entreprises, pouvoirs publics...

La clé : le partage de connaissances

Le site du PEI-AGRI, en ligne depuis mai 2014, est une nouvelle plate-forme interactive d'innovation pouvant rassembler les acteurs et les idées sur Internet. A tout moment, vous pouvez partager vos propres projets d'innovation, identifier quels projets ou idées sont développés dans les différents pays ou régions, quelles innovations ont été testées et essayées, quels besoins de recherche ont émergé de la pratiques et quelles études de cas sont en cours. En même temps, vous pouvez indiquer vos innovations et vos besoins en recherche sur la plate-forme. Vous trouverez également des espaces de travail collaboratifs sur des sujets d'innovation spécifiques et une synthèse des opportunités de financement pour les projets innovants.

En résumé, le but est de construire un guichet unique pour l'innovation agricole en Europe.



Visitez notre site-web : www.eip-agri.eu



« Focus Groups » : relever les défis de l'agriculture

Les « Focus Groups » font partie des actions de mise en réseau du PEI-AGRI. Un « Focus Group » rassemble 20 experts aux compétences différentes (agriculteurs, conseillers, chercheurs, personnels d'entreprises...) pour discuter et trouver des solutions à des questions spécifiques qui se posent aux secteurs agricole ou sylvicole. Les groupes rassemblent et synthétisent les connaissances et les expériences des pratiques agricoles et ils listent les problèmes, les opportunités et solutions. Un « Focus Group » a une durée de vie relativement courte et doit produire un rapport en 12 ou 18 mois. Le rapport est diffusé par le réseau du PEI-AGRI afin d'inspirer les acteurs impliqués dans un nouveau GO ou des projets de recherche.

Le EIP-AGRI Service Point lance environ 6 « Focus Groups » par an. Un appel à candidatures d'experts est toujours annoncé via l'e-newsletter mensuelle (disponible en français). Toutes les informations sont disponibles sur le site du PEI-AGRI.

 *Brochure sur les « Focus Groups »*

Les cultures protéagineuses : un besoin de plus de coopération et d'intégration

Le « Focus Group » sur les cultures protéagineuses a émergé en 2013 pour répondre à la question « Comment améliorer la compétitivité des producteurs de protéagineux ? ». Six mois plus tard, les résultats de ce « Focus Group » montrent que des progrès importants peuvent être faits au niveau local (consommation des exploitations). En revanche, l'augmentation des rendements et des services de conseil performant auprès des agriculteurs et des éleveurs ne suffiront pas à une production à grande échelle d'aliments transformés et d'aliments du bétail. La coopération et l'intégration entre l'industrie des aliments composés et les acteurs de la production sont nécessaires. Les solutions peuvent provenir des exploitations, du marché régional ou du marché européen. Le « Focus Group » a montré que combiner les connaissances et les expériences de l'industrie, des producteurs et des conseillers agricoles peut ouvrir de nouvelles perspectives.

